
HELSINKI – Transition de la supervision de l'IANA et piste de travail 1 du CCWG-Responsabilité

Mardi 28 juin 2016 – 09h30 à 10h30 EEST

ICANN56 | Helsinki, Finlande

THOMAS SCHNEIDER : Bonjour à tous. Nous devons commencer notre travail. Nous avons très peu de temps. Veuillez vous installer à vos places s'il vous plaît.

Avant de commencer cette réunion, il y a quelque chose d'important. J'ai entendu dire que lors de certaines séances d'hier, en particulier celle qui concernait les cotes géographiques à deux caractères, il y a eu des représentants qui n'ont pas pu s'exprimer parce qu'ils n'ont pas été vus. La situation n'est pas idéale ici, parce qu'il y a très peu de place. Tous les gens sont tous très proches les uns des autres. Donc, ceux qui sont au fond de la salle, si vous voulez prendre la parole, veuillez lever vos mains et garder votre main levée pour que nous puissions vous voir et que nous sachions que vous voulez parler. C'est vraiment dommage que quelqu'un ne puisse pas prendre la parole parce que celui ou celle qui préside la session ne le voit pas.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc, veuillez lever vos mains bien haut pour que nous puissions vous voir et gardez vos mains levées pour que nous puissions savoir que vous voulez prendre la parole.

Je voudrais donc commencer la séance concernant la Transition de la Supervision des Fonctions IANA. Nous avons nos invités à nos côtés. Ceux qui ont été présents pendant les réunions précédentes les connaissent très bien. Nous allons diviser notre séance en deux parties puisqu'il y a deux processus qui sont en rapport. Le premier, le plus technique, est la partie la plus technique du processus : c'est l'IANA, de la pré transition. Nous allons avoir un aperçu de l'étape où nous en sommes dans notre processus après avoir présenté à la NTIA toute la documentation après la réunion de Marrakech. Nous allons nous centrer tout particulièrement sur le Comité Permanent des Clients pour voir comment nous allons travailler avec l'agent de liaison au sein du Comité.

Je vais donc céder la parole à Lise et à Jonathan, les co-présidents du Groupe de Travail Intercommunautaire pour qu'ils nous expliquent un peu où nous en sommes avec cette PTI..

JONATHAN ROBINSON : Je vais travailler aujourd'hui avec ma co-présidente, Lise Fuhr. Je vais vous présenter deux mises à jour comme Thomas vous l'a dit.

Nous allons voir les diapos, si elles sont disponibles. Je vais faire quelques commentaires en attendant les diapos.

Nous faisons partie du groupe qui a établi la proposition de transition pour représenter la communauté de nommage. Il y avait trois propositions : celle de la communauté de nommage, celle des numéros et une autre de la communauté des protocoles et des paramètres. Toutes les trois ont constitué la proposition qui a été présentée à la NTIA.

Une fois préparés et cette proposition présentée, nous en sommes à l'étape de la mise en œuvre de cette proposition. Cette mise en œuvre est dirigée par le personnel de l'ICANN, en tant que responsable de cette tâche. Ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord avec le personnel de l'ICANN est que nous allons conserver le Groupe de Travail Intercommunautaire pour pouvoir surveiller la mise en œuvre en travaillant en même temps avec le personnel de l'ICANN sur celle-ci pour nous assurer de la cohérence par rapport à la lettre et à l'esprit de la proposition. Voilà le travail dont nous nous sommes occupés pendant ces derniers mois.

Cela concerne différents aspects de cette proposition, des questions concernant l'Accord du Niveau de Service, le contrat, quels sont les documents de l'Organisation. Si vous vous en souvenez... Enfin, tous ceux qui ont une certaine familiarité avec

ce type de documents, c'est que l'IANA de l'après transition aura une structure légale séparée. L'ICANN sera ce que l'on appelle d'une manière générale une Entité Subsidaire. Il y aura une entité complètement séparée que l'on appellera une Entité Affiliée. Il y aura un document légal pour la création de cette entité et elle aura son propre conseil d'administration et ses propres employés. Il faut donc faire tout ce travail et c'est le personnel de l'ICANN avec la coopération du CWG, du Groupe de Travail Intercommunautaire.

Nous allons voir certaines diapositives pour vous expliquer un petit peu.

Julia, tu peux nous dire si elles sont disponibles?

On vient de me confirmer qu'ils sont en train de les télécharger.

J'ai quelques diagrammes à vous montrer pour illustrer mon propos. Je vais y revenir par la suite. Les voici à l'écran dans un instant.

Je vous demande un petit moment encore, jusqu'à ce qu'apparaissent cette présentation à l'écran, s'il vous plaît.

Je vais passer la parole à Lise. Sachez que l'une des composantes essentielles de cette structure est que cette IANA après transition et cette entité affiliée ont une connexion directe avec le Comité des Clients. Les clients sont les opérateurs de

registre qui dépendent directement des fonctions IANA pour leurs services. Ils seront représentés par l'intermédiaire d'un Comité Permanent de Clients. Je vais laisser le soin à Lise de vous en dire un peu plus.

Pour ma part, je commenterai par la suite cette présentation.

LISE FUHR :

Merci, Jonathan. Peut-être qu'on pourrait passer à la diapo 7 qui concerne le Comité Permanent de Clients.

Comme Jonathan l'a dit, la nouvelle structure a donné lieu à la naissance d'un Comité Permanent de Clients. Pourquoi? Parce que la structure précédente était supervisée par le NTIA qui supervisait plusieurs questions concernant les fonctions IANA.

Maintenant, la nouvelle structure est la suivante: il y a un Comité Permanent de Clients dont les membres apparaissent ici dans l'encadré bleu: le ccTLD, les gTLD et les représentants TLD qui ne sont pas les G ou C.

Il y aura ensuite plusieurs organes de liaison. Le PTI va être membre à caractère obligatoire. Ensuite, ALAC et GAC qui seront en liaison à ce Comité Permanent de Clients.

Ensuite, il y aura une supervision journalière de l'IANA après transition pour vérifier qu'il y a respect des Accords de Niveau de

Service. Également, ils évalueront si l'IANA après transition fonctionne bien. J'espère que oui. Donc, les fonctions de ce groupe seront de répondre tout d'abord à ces problématiques ; ensuite, voir si les résultats de l'IANA après transition n'atteignent pas les résultats escomptés, à le faire savoir à la ccNSO et la GNSO. Également, réviser et recommander des changements par rapport aux objectifs du PTI.

Donc, ce comité se réunit une fois par mois. C'est ce qui est prévu. Ils n'ont pas de réunions physiques en face-à-face, mais il y a une grosse charge de travail pour ce groupe parce qu'il s'agit de la garantie technique des fonctions de l'IANA après transition.

La diapo suivante concerne un autre comité : le RSSAC. Il s'agit d'un comité technique qui n'est pas lié au GAC comme ceux dont j'ai parlé auparavant, pour vous montrer que ce comité va orienter le conseil d'administration s'il y a des changements dans les parties techniques de l'IANA après transition.

Ensuite, un aperçu de cette IANA après transition. Vous voyez ici le Conseil d'Administration. Jonathan et moi-même allons travailler de manière intérimaire jusqu'à ce que le NomCom ait fixé le processus pour choisir les membres du Conseil d'Administration et du personnel pour cette IANA après transition.

Comme Jonathan l'a dit, le PTI va être une entité affiliée de l'ICANN.

Sachez que vous trouverez plus de détails dans cette présentation qui sera disponible.

JONATHAN ROBINSON : Voyons la dernière diapo qui reprend le calendrier. Vous avez vu que nous sommes passés par trois étapes différentes. D'abord, la préparation générale de la proposition et tout le travail effectué par la communauté lors de cette Phase 1 qui a donné lieu à une proposition concrète sur les noms, les numéros et les protocoles. C'est un travail qui a été mené par l'ICG et on va parler plus tard de la responsabilité de l'ICANN dans ce domaine. Également, l'évaluation lors de la Phase 2 et le rapport publié au début de ce mois qui concernait la proposition par rapport à la transition du rôle de Supervision des Fonctions IANA de la communauté et la proposition développée par la communauté multipartite pour répondre aux critères fixés par le NTIA en mars 2014.

Rappelez également, vous l'avez certainement déjà entendu, mais il y a une condition qui renforce le modèle multipartite : garantir la sécurité, stabilité, résilience du DNS, garantir l'ouverture de l'Internet et ne pas remplacer les fonctions du

NTIA par des fonctions liées à une organisation gouvernementale.

Nous allons nous assurer de finaliser cette mise en œuvre, c'est pourquoi nous sommes en train de rentrer dans le détail pour nous assurer que tous les détails de cette mise en œuvre soient cohérents vis-à-vis de la proposition. À bien de égards, nous pensions que notre travail avait été fait il y a un moment, maintenant, par rapport à la proposition de l'ICG. Mais, maintenant, la Phase 3 qui est fondamentale implique un niveau très élevé de mise en œuvre. C'est pourquoi nous nous attelons à cette tâche et le CSE et votre contribution potentielle avec ce CSE. Sans plus attendre, je vais céder la parole à Thomas Schneider, président du GAC.

THOMAS SCHNEIDER : Effectivement, le fait que nos deux principaux experts sur ces deux questions sont parmi nous, vous avez toute la liberté de leur poser des questions sur ce processus, vous concentrer peut-être sur le CSE.

J'aimerais avant cela donner la parole à un collègue des États-Unis, parce qu'il va pouvoir nous donner un aperçu un peu plus détaillé sur cette Phase 2 et ce qu'il va se passer dans les prochains mois, ce qui doit se passer. Chris, allez-y.

ÉTATS-UNIS :

Merci, Thomas. Bonjour à tous. En mars, l'ICANN a envoyé à la NTIA la proposition. Ce plan couvrait l'aspect transfert du rôle de supervision des fonctions et également l'aspect responsabilité.

Donc, le 9 juin, le NTIA a annoncé que cette proposition était conforme à la proposition qui avait été faite à l'époque par monsieur Robinson. Donc, il y avait toute une évaluation détaillée pour refléter les conditions stipulées dans ce rapport. Dans la proposition faite, il y a également une proposition par rapport au contrôle interne fait par le Comité des Organisations de Sponsoring ou COSO. Évaluer également le fait qu'il y avait une évaluation des risques, une surveillance.

Par rapport à l'environnement des organisations, la conclusion est : est-ce que l'ICANN a les structures nécessaires pour garantir le renforcement de la responsabilité et permettre à la communauté d'être tenue pour responsable de ces engagements et de ces responsabilités et que l'IANA après transition pourra être mise en place en tant qu'organe affilié de l'ICANN.

Par rapport à l'évaluation des risques, l'ICANN a fait un bon travail pour proposer des mécanismes par rapport aux conditions contractuelles. Tous les principes de supervision et la manière de les institutionnaliser.

Par rapport à la surveillance, cette proposition implique une série de conditions par rapport aux fonctions opérationnelles des fonctions IANA.

Enfin, la Commission de la NTIA inclut des experts de Colombie, le professeur de l'Université de Colombie John Coffee, Dana Brakman Reiser et le Centre Berkman de l'Internet et de la Société qui reflète la mission importante de l'ICANN dans tout l'écosystème de l'Internet.

Cette proposition représente le processus multipartite le plus vaste jamais engagé et nous sommes réellement reconnaissants vis-à-vis des membres du GAC et de la communauté de l'ICANN dans son ensemble vis-à-vis de ce travail accompli.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup de cette mise à jour. Vous avez maintenant la parole dans la salle. La Commission Européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Merci, Thomas et merci, Jonathan et Lise de cette présentation très intéressante. J'ai une question qui reflète ce que Chris des États-Unis vient de dire. Dans l'évaluation faite par le NTIA, comme vous l'avez rappelé, il y a eu un certain nombre de personnes qui y ont participé, il y a eu certains domaines qui ont été identifiés comme jaune, c'est-à-dire qu'il faut encore

travailler dessus. Je me demande si les présidents du CWG peuvent nous donner une idée du calendrier et de l'état d'avancée des travaux de ce domaine. Vous en avez parlé, mais est-ce que vous pouvez nous donner une idée plus claire? Est-ce que la date du 12 août, dont vous avez parlé, va être honorée? Et, que pouvons-nous faire du côté du GAC pour vous aider?

LISE FUHR :

Je peux tenter une réponse là-dessus. D'abord, on travaille sur les statuts du PTI. Comme vous l'avez dit, il y a beaucoup de domaines sur lesquels il faut travailler. C'est un domaine en cours. On travaille sur le Code de conduite, les conflits d'intérêts et documents afférents. Nous n'avons pas encore parlé de cela, mais je crois que beaucoup de ce travail a déjà été accompli par le Groupe de Travail sur la Responsabilité. De nouvelles procédures ont été mises en place pour cela. Donc, je suis sûre et certaine que cette date butoir va être honorée. Mais, nous voulons que le règlement intérieur du PTI soit mis en place.

JONATHAN ROBINSON :

Oui. J'aimerais compléter cette réponse. Est-ce que vous pourriez afficher, Julia, la dernière diapo, s'il vous plaît. Vous voyez ici un résumé de la gestion du projet. Inutile de rentrer dans le détail, mais ce que je veux vous montrer c'est qu'il s'agit d'une gestion de projet qui reflète le fait que le personnel ICANN a travaillé dur pour le mettre en place dans les différents

domaines. Donc, soyez assurés que nous avons bien présents à l'esprit tous ces détails et que nous travaillons de la manière la plus efficace et professionnelle possible pour honorer cette date butoir. En tout cas, merci de cette question et j'espère y avoir répondu.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. L'Iran.

IRAN : Merci, Jonathan. Merci, Lise, de cette présentation. Une question, si vous le permettez. Que se passerait-il si la transition n'a pas lieu? Merci. Je parle ici des actions de PTI. Je ne parle pas de la responsabilité. Je ne parle pas de cette question-là. Je parle des actions PTI. Que se passerait-il si la transition n'avait pas lieu?

JONATHAN ROBINSON : Alors, je ne veux pas éviter d'y répondre, mais, en fait, on travaille pour atteindre cet objectif et faire tout ce travail de préparation. Peut-être qu'il y a une position qui consiste à dire : on y va ou on n'y va pas. Mais, ce qui est évident, c'est qu'il faut y aller. C'est une bonne question que vous avez posée. S'il y a un changement qui a lieu et qui n'est pas irrévocable, c'est peut-être plus difficile, mais il faut qu'un changement ait lieu. Par

exemple, la création de cet organe subsidiaire ou affilié, ça ne veut pas dire que ça va impliquer des changements pour le personnel, mais c'est important de voir dans quelle mesure ce changement doit avoir lieu. On s'est concentrés plutôt par sur cette question, mais sur le fait d'être prêts lorsque la transition va avoir lieu.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Étant donné qu'il faut décider d'ici la deuxième moitié du mois de juillet quand et qui va envoyer au bureau de liaison du GAC, quel membre au Comité Permanent de Clients. D'abord, une question : est-ce que nous voulons envoyer un membre de liaison du GAC à ce Comité Permanent de Clients?

JONATHAN ROBINSON : Ce Comité Permanent de Clients a été conçu pour aider à assumer les fonctions IANA après transition vis-à-vis des clients, parce que, lorsqu'on a conçu ce comité, on a senti qu'il fallait qu'il y ait une relation directe avec les fournisseurs. Il y a un danger si on se concentre uniquement sur les clients et que certains dans le modèle multipartite pensent qu'ils sont laissés de côté. Pour moi, ça a été l'opportunité qu'il y ait une liaison. L'invitation est faite. Elle ne va pas disparaître. Si vous souhaitez l'exploiter, vous pouvez le faire.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Jonathan. Iran.

IRAN : Merci, Thomas. Donc, vous avez posé la question. Est-ce qu'on a besoin d'une liaison? La réponse, pourquoi pas?

THOMAS SCHNEIDER : Merci de cette déclaration très claire. Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci, Thomas et Jonathan et toute son équipe de cette présentation si claire. C'est très encourageant de voir que ce processus a été géré de manière si professionnelle et atteint des résultats admirables.

Par rapport au CSC, ma question serait la suivante : d'après ce que j'ai compris, l'une des fonctions de ce CSC serait d'entreprendre une révision de fond à un moment donné, surtout s'il faut repenser ou modifier le PTI. Et je pense qu'à cet égard, le GAC aimerait savoir quel serait ce problème, surtout s'il y a des éléments qui sont liés à l'intérêt public ou à la stabilité ou l'intégrité, si je puis dire, de la nouvelle entité de transition. Je pense que c'est là que le GAC pourrait intervenir pour orienter

ou prendre en considération une question surtout si elle concerne la stabilité ou l'intérêt public. C'est mon point de vue.

Je pense que, d'une manière générale, l'objectif principal du CSC n'est pas quelque chose sur laquelle on pourrait avoir une influence directe et quotidienne. Mais, peut-être que je vois le rôle du GAC à cet égard.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Je crois que la liaison n'est pas forcément en lien avec ça. Ce n'est pas forcément un gendarme opérationnel, mais plutôt la possibilité de faire rapport en cas de besoin pour participer à ce genre de choses. Merci.

Lise.

LISE FUHR : Je voulais préciser. Il y aura une autre équipe de révision qui va s'occuper de revoir les fonctions de l'IANA en son caractère. Cela se fera en principe tous les deux ans. Ensuite, tous les cinq ans. La révision au sein du CSC concerne plutôt les questions techniques. Au bout d'un an, il y aura une révision de la charte pour nous assurer qu'elle respecte ses objectifs, qu'elle en vient à bout.

Au niveau de l'organisation, je pense que nous parlons d'une équipe de révision qui serait peut-être plus satisfaisante pour le GAC. Ce serait un comité vraiment opérationnel. Ce n'est pas que le GAC n'aurait pas intérêt à établir de rapport avec ce comité, mais je veux clarifier les attentes que nous avons ici.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Est-ce qu'il y a un autre commentaire sur cette question?

JONATHAN ROBINSON : Pour compléter ce que Lise a dit.

Si le CSC était très inquiet par rapport à la fonction opérationnelle de l'IANA, il pourrait recommander une révision des fonctions de l'IANA. Il y a donc, en ce sens-là, un lien entre ces deux choses, mais la fonction principale du CSC consistera à suivre la performance opérationnelle de la fonction de l'IANA au quotidien. Ce n'est pas un rôle aussi stratégique que celui d'autres révisions de la performance générale.

THOMAS SCHNEIDER : Un autre commentaire? Une autre question?

Donc, nous devons décider, pendant cette réunion, ce que nous allons faire par rapport à la possibilité de nommer un agent de liaison. D'après ce que j'ai entendu dire, je crois que vous vous

demandez pourquoi ne pas voir s'il y a un certain intérêt à nommer cet agent de liaison et établir un rapport étroit entre ces deux parties. Donc, c'est une fonction fondamentale. Je pense qu'il faut continuer à en discuter, à exprimer les opinions dans la liste de diffusion.

Nous avons une autre séance sur la transition centrée plutôt sur la question de la responsabilité. Cela aura lieu pendant la semaine. Mais, nous savons que nous pouvons en discuter à un autre moment. Il faut que nous décidions maintenant si nous désignons un agent de liaison.

LISE FUHR :

La première année sera l'année où vous formerez ce comité, où vous déterminerez la formation de ce comité. Vous déciderez de la manière dont le CSC va travailler. C'est peut-être la partie la plus intéressante pour vous, pendant cette première année. C'est là que vous pourrez évaluer l'intérêt de ce fonctionnement ou l'absence d'intérêt.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci beaucoup. L'Indonésie.

INDONÉSIE :

Je voudrais faire deux commentaires. Comme mon collègue de l'Iran l'a dit tout à l'heure, pourquoi pas. Je crois que c'est bon pour les intérêts des clients. Nous devons savoir ce qui arrive par rapport aux clients.

Deuxièmement, j'ai une question concernant la PTI. C'est une question pour Lise. D'après ce que je comprends, la PTI en elle-même, c'est l'IANA tel que je l'entends aujourd'hui. C'est une organisation du Département de Commerce des États-Unis gérée par l'ICANN dans le cadre d'un contrat en particulier. Que va-t-il se passer après la transition avec la PTI et avec cette nouvelle organisation multipartite? J'ai lu cette information, mais comme mon anglais est plutôt pauvre, je n'ai peut-être pas pu bien comprendre.

Donc, cette IANA sera tout à fait séparée de l'organisation des États-Unis. Est-ce qu'il s'agira d'une organisation privée qui fera partie ou qui sera la propriété des organisations multipartites? Il n'y aura aucun élément, disons, des États-Unis là? Pourriez-vous m'expliquer cela?

JONATHAN ROBINSON :

Merci. J'essaierai de vous expliquer aussi clairement que possible.

La PTI est une IANA après transition. Ce sera une société privée qui demeurera à zéro. En termes commerciaux, il s'agirait d'une filiale d'une société subsidiaire. Mais, comme elle n'a pas de but lucratif, nous parlons d'une filiale qui a ses propres membres pour son Conseil d'Administration et, en dernier recours, son propre personnel. Elle est étroitement liée à l'ICANN, mais au point de vue juridique, elle est tout à fait séparée.

C'est une organisation à but non lucratif à caractère privé.

Nous parlons d'une société privée à but non lucratif dont la nature exacte est celle que je viens de décrire. Elle sera affiliée à l'ICANN, elle sera une filiale de l'ICANN avec son propre Conseil et ses membres. Elle pourra employer son propre personnel et déterminer son propre budget.

THOMAS SCHNEIDER : Un dernier commentaire de la Commission Européenne et nous aborderons ensuite d'autres points de la discussion.

COMMISSION EUROPÉENNE : Je ne veux pas prolonger cette discussion mais je pense que nous devons déterminer de façon plus solide notre position. Nous devons identifier cette question de l'agent de liaison. « Pourquoi pas », ce n'est peut-être pas quelque chose de très concret. Il faut que nous soyons plus clairs. Comme Lise l'a dit, si

l'Inde veut faire partie de cette approche multipartite, au moins pour y participer pendant les premières années, nous devons identifier l'agent de liaison, si ce sera le président ou le vice-président, etc.

Ce n'est peut-être pas la meilleure approche pour ce point.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Merci de cette affirmation quant au fait que nous devrions participer à cette démarche.

Maintenant, je remercie Jonathan et Lise de leur présence. Bien sûr, vous allez avoir d'autres questions dont vous devrez vous occuper, mais si vous voulez rester avec nous, bien sûr, vous êtes invités à le faire.

Je vais maintenant céder la parole à ces trois messieurs qui sont avec nous, assis entre ces deux dames. J'ai oublié leur nom, mais il me semble que c'est le co-président de quelque chose.

Vous devriez vous présenter de vous-mêmes.

THOMAS RICKERT : Je peux parler de cette façon et parler en français, en mexicain, en allemand qui ont été ensemble pendant les 18 derniers mois.

Je suis le co-président du CCWG. Je voudrais inviter ceux qui n'ont pas d'écouteurs d'aller à en chercher. Après moi, mes collègues parleront français et espagnol.

C'est pour vous présenter une mise à jour de ce que nous avons fait pendant ce weekend pour commencer le travail sur la piste de travail 2. C'est tout le travail lié à la responsabilité qui est divisé sur deux pistes de travail : la 1 et la 2.

Je voudrais donc profiter de cette occasion pour nous rappeler en ce sens que même si la piste de travail 1 est complète en termes de ce qui nous concerne, la piste de travail 2 concerne des points très importants que nous n'avons pas pu analyser en même temps.

Tout cela était appelé comme effort inédit multipartite. Rien ne pourrait constituer une meilleure définition de ce travail. Je veux remercier le GAC et tous ses membres de leur contribution, de leur collaboration inlassable au cours de la première étape. J'espère que votre collaboration sera la même au cours de la deuxième piste de travail. Les recommandations de la piste de travail 1 ont été soumises aux commentaires et à l'examen de la communauté. Nous avons pu tirer la conclusion suivante : ce que nous avons proposé était correct. C'était quelque chose de vraiment très agréable et très rassurant non seulement pour moi mais pour les membres de la communauté, comme par exemple

les États-Unis qui ont dit que la proposition a été évaluée de façon minutieuse et qu'elle répond non seulement aux critères de la NTIA, mais qu'il s'agit aussi de l'approche de responsabilité appropriée pour une organisation telle que l'ICANN qui est assez particulière. On ne peut pas jute copier-coller un modèle de responsabilité sociale que l'on voit dans d'autres sociétés ou entreprise. C'est quelque chose de nouveau. Cela a été en quelques sortes révolutionnaire.

Ce dimanche, nous avons eu une réunion de toute la journée pour nous occuper de tout ce qui concernait la piste de travail 2. La salle était pleine. Il y a eu de très bonnes discussions vraiment profitables. L'idée était de commencer à aborder les thèmes qui feraient l'objet d'une discussion pendant la piste de travail 2. Nous avons demandé à avoir des volontaires pour aborder chacun de ces neuf thèmes qui étaient dans notre rapport pour la piste de travail 2.

Je ne répéterai pas tout cela, parce que ce serait un peu lourd. L'idée est d'avoir neuf sous-équipes qui s'occuperont chacune d'entrer leur propre leader ou rapporteur. Mais, ces sous-groupes iront faire leur travail sur le terrain. Ils vont émettre des recommandations. Ils vont présenter dans la séance plénière du CCWG leurs informations, leurs recommandations. Ces sous-équipes ne prendront pas de décisions. Ils prépareront des

recommandations pour que le CCWG, dans son ensemble, en discute et qu'il présente ensuite à la communauté.

Il y aura une période de commentaires publics pour chacun des thèmes qui sont inclus dans la piste de travail 2. Nous espérons qu'ils seront mis en œuvre dans une séquence, parce que cela serait un peu trop accablant pour la communauté d'avoir une période de commentaires publics où l'on devra répondre aux recommandations sur les neuf thèmes de la piste de travail 2.

Même si dans certains cas, on peut mettre ensemble certains points, sachez qu'il y aura des périodes de commentaires publics multiples où nous présenterons nos recommandations à la communauté.

Ensuite, ces commentaires publics seront analysés et suivront les ressources que la communauté nous permettra d'avoir. Notre plan est d'avoir des recommandations pour chacun des neuf thèmes pour la mi 2017. Notre idée est d'avoir complété tout cela pour juin 2017 où nous présenterons encore une fois nos recommandations à la communauté mondiale.

Il y a un point que je voudrais commenter, maintenant. L'ATRT3 sera présenté sous peu comme cela avait été prévu. Certains des thèmes qui font partie de ce que l'ATRT3 va analyser ou ce sur quoi elle va travailler sont cohérents en partie ou de manière totale avec certains thèmes traités dans la piste de travail 2.

Nous nous demandons donc si notre groupe ne devrait pas attendre un tout petit peu le résultat de ce travail de révision de l'ATRT3, mais nos discussions sont parvenues à une conclusion qui nous pousse à préparer la correspondance avec les SO et les AC ainsi que pour le Conseil d'Administration de l'ICANN pour les informer des résultats de notre travail. Nous allons préparer les recommandations de la piste de travail 2 sur tous les thèmes sans prendre de retard par suite du travail de l'ATRT3. Bien sûr, ce n'est pas à nous de déterminer comment l'ATRT3 va travailler ni quel sera l'effet de leur travail.

Je cède la parole à Leon Sanchez maintenant.

LEON SANCHEZ :

Maintenant, je vais parler espagnol. Je vous demande de bien vouloir mettre vos écouteurs pour que vous vous serviez du service de traduction.

Voilà. Nous essayons de montrer cette image de Star Wars, mais sur ces trois guerriers, il y a trois Schtroumpfs. Pour les traducteurs, les Schtroumpfs. Il parle espagnol de l'introduction de l'espagnol vers le français et l'anglais.

D'après ce que Thomas a dit, il s'agit d'un moment important pour le groupe. Nous voulons vous encourager à réviser, si vous estimez que c'est nécessaire, la participation des différents

membres désignés au sein du CCWG. Nous vous invitons aussi à inclure de nouveaux participants ou nous vous invitons à revoir un peu le nombre de membres qui font partie de ce groupe.

C’est le moment de le faire.

Même si vous pouvez le faire à tout moment, nous estimons qu’il s’agit d’un moment très favorable pour cette révision.

Nous reconnaissons l’intensité du travail qui a été fait. Il est fort probable que certains volontaires qui ont donné leur temps pour ce type de processus soient déjà épuisés. C’est donc le moment de faire cette révision, bien sûr, par rapport à vos propres processus et aux besoins qui sont les vôtres.

Bien sûr, il est important de considérer les thèmes qui seront abordés dans les groupes de travail.

Le premier est la question de la diversité. C’est un point qu’il faut aborder dans cette deuxième étape de travail. Les droits de l’homme aussi. Il y a la question de la juridiction. Il y a la question de la reddition des comptes et de la responsabilité des comités consultatifs et des organisations de soutien. Il y a la question du médiateur, la question de la transparence et la reddition des comptes du personnel. Les normes de conduite qui devront être appliquées au cas où l’on exercerait le pouvoir de révocation ou de rappel des membres du conseil

d’administration et, bien sûr, une considération du processus d’engagement en coopération.

Voilà les thèmes dont nous allons nous occuper. Thomas nous en a donné une description. Il nous a dit quel est l’objectif de ces groupes, leur modalité de travail. Mais, je voulais, de toute façon, énumérer ces thèmes. Nous avons besoin de beaucoup de volontaires et nous aurons fort probablement de nouveaux volontaires. J’insiste donc : c’est le moment pour ce faire, pour que vous puissiez évaluer si ceux qui sont maintenant membres du groupe veulent continuer à faire partie du groupe ou si les besoins du GAC nous obligent à travailler avec de nouveaux membres.

Nous voulons remercier tous les membres du GAC de leur soutien pendant ce processus et du travail qu’ils ont fait. Et nous vous sommes très reconnaissants de votre invitation pour aujourd’hui.

MATHIEU WEILL :

Bonjour à tous. Mon nom est Mathieu Weill. Je suis le co-président du Groupe de travail désigné par l’organisation des gestionnaires de ccTLD, le ccNSO.

Dans la répartition des tâches avec mes deux collègues, il me revient le fardeau de devoir vous présenter nos demandes, des

tâches qui, malheureusement, risquent de devoir encore alourdir les devoirs que vous avez dans cette séance de Helsinki, puisque nous avons deux points qui sont nécessaires pour faire avancer les travaux.

Les premiers éléments sont un courrier que nous avons fait suivre à votre président ainsi qu'à l'ensemble des présidents des organisations ayant soutenu nos travaux et notre charte qui concernent le budget pour la deuxième phase de notre travail, puisque nous poursuivons ce travail.

Leon a évoqué les volontaires, mais, évidemment, le travail autour des neuf sujets qu'il a évoqué nécessite un soutien du personnel qui fait un travail extraordinaire et qui, évidemment, est absolument nécessaire pour pouvoir prolonger des réunions, la mobilisation et le soutien aux membres du groupe de travail pour qu'ils puissent et potentiellement également l'expérience que nous avons jusqu'ici l'a démontré, le besoin de recueillir des avis juridiques externes, notamment indépendants puisque la nature des sujets le requiert.

Nous avons estimé grâce au soutien des équipes de l'ICANN et un lien assez avec le Comité des Finances du Conseil d'Administration de l'ICANN nos besoins pour la période à venir. Nous l'avons communiqué à l'ensemble des organisations ayant signé notre charte. Je sais que le Conseil d'Administration de

l'ICANN attend avec impatience l'avis de ces organisations pour savoir si oui ou non le rapport entre la valeur ajoutée des travaux que nous allons continuer et le coût sont appropriés du point de vue de chacun.

Je sais que c'est quelque chose qu'ils aimeraient obtenir, si possible, pendant cette session. Des motions sont préparées dans d'autres organisations. Il est donc intéressant d'avoir ça en tête. C'est le, je dirais, la partie financière.

De manière beaucoup plus pragmatique et plutôt dans la dimension de mise en œuvre des recommandations qui ont été adoptées à Marrakech et qui déclinent des nouveaux statuts de l'ICANN, il y a plusieurs points à prendre en compte pour le GAC.

La première est que le GAC est un participant plein et entier dans la communauté au pouvoir renforcé – « Empowered community » - et, par conséquent, il doit se préparer, comme toutes les autres organisations à identifier quelles procédures ils suivraient pour initier une pétition pour participer aux différentes phases d'escalade de la discussion si elle devait se présenter et, bien entendu, pour prendre *in fine* une décision si nous en arrivions à cette étape.

Nous encourageons à identifier probablement parmi vos procédures existantes la manière dont – y compris, par ailleurs, peut-être les délais potentiels – vous pourriez vous organiser de

manière à pouvoir participer pleinement le jour où cela se présentera. C'est le premier point.

Le deuxième point, c'est qu'il ne vous a pas échappé que, désormais, les équipes de revue régulière – les « review teams » - leur composition reviendra largement aux différentes organisations constituantes de l'ICANN, y compris le GAC. Donc, il est nécessaire de mettre en place un processus de nomination, de sélection de représentants dans ces équipes en amont de manière à ce que, ensuite, ce processus puisse être appliqué à chaque nouvelle revue.

Enfin, troisième élément sur lequel il n'y a, pour l'instant, rien à faire, mais il est peut-être utile de commencer à y réfléchir : il y aura un processus de sélection par la communauté des panelistes de la procédure indépendante de revue des décisions, l'IRP. Bien que le travail sur ce groupe soit en cours, il est évident que, pour le GAC, il sera important de se positionner, en tout cas, d'identifier la manière de contribuer à cet élément absolument central dans le nouveau dispositif de gouvernance de l'ICANN.

Donc, voilà. Je souhaitais juste attirer votre attention sur ces points de manière à ce que vous puissiez commencer à en débattre, à identifier comment vous allez pouvoir pleinement participer aux nouveaux mécanismes qui sont mis en œuvre par nos recommandations adoptées ensemble à Marrakech.

Merci monsieur le président, je vous rends la parole.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Mathieu et à vous trois pour ces informations très importantes. Je crois que ça a été dit. Il y a plusieurs choses qu'on devrait discuter et décider assez vite. L'une est la question : qui vont, pour la piste de travail 2, être les membres du GAC dans le CCWG.

Vous savez que la participation, que nous participions, il n'y a pas de limite de nombres. Les discussions sont encore en cours parmi ceux qui sont intéressés, on espère qu'on arrivera à une proposition pendant cette semaine.

Vous savez qu'il y a un autre espace pour continuer la discussion sur ce sujet demain matin.

Et la deuxième question ou une des questions est ce que Mathieu a mentionné. Il faut que le GAC commence à réfléchir et pas seulement réfléchir mais aussi agir, à développer un processus qui donne le cadre pour la participation du GAC dans la soi-disant communauté de pouvoir renforcé (empowered community).

Ce n'est pas super urgent, parce que, d'abord, le système même doit être mis en place mais, en même temps, une fois que ça

existera, on devrait savoir quelles règles à suivre et on participera dans cette nouvelle structure.

On a... disons dix minutes pour poser des questions, faire des commentaires aux co-présidents qui sont là et aussi à exprimer nos points de vue sur les questions les plus urgentes ici oralement dans la salle. Mais, utilisez aussi la voie électronique pour communiquer des choses, plus de détails peut-être dans un courriel aux collègues. Merci beaucoup.

Je vois le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI :

Merci, Thomas, et merci tous les co-présidents du CCWG de cette actualisation. C'est très utile.

Une question par rapport au calendrier pour la Piste de Travail 2. Je me demande si vous pourriez nous expliquer un peu plus comment cela va fonctionner par rapport à la demande séquentielle de la période de commentaires publics.

Quel est, finalement, l'objectif final et est-ce que le coût du soutien de cette Piste de Travail 2 a été pris en considération? Je me réfère plus spécifiquement aux coûts d'ordre juridique qui vont être significatifs. Donc, d'abord, le calendrier puis la gestion des coûts par rapport à la Piste de Travail 1, si c'est possible.

THOMAS RICKERT : Merci de cette question.

Par rapport au calendrier, nous avons une idée de qui se porte volontaire pour quelle question. Nous savons que certaines questions intéressent davantage la communauté que d'autres. Donc, nous essayons maintenant d'encourager la communauté à participer davantage aux sous-équipes multiples concernant la Piste de Travail 2. Nous essayons, dans la mesure du possible, de respecter les temps et les dates butoirs qui ont été fixés.

L'idée est qu'on constitue des sous-équipes après cette réunion et, ensuite, on va utiliser les deux grandes conférences de l'ICANN comme opportunité pour consulter la communauté de manière plus approfondie pour présenter notre contribution finale et l'ensemble du résultat des travaux des neuf sous-équipes en mai ou juin 2017.

Ensuite, nous avons préparé un budget avec le personnel de l'ICANN qui va nous permettre de réaliser tout ce travail. J'aimerais vous rappeler qu'il y a une nouvelle approche par rapport au budget et une nouvelle manière dont ce budget va être présenté à la communauté dans un avenir proche. Cela va nous permettre de renforcer la possibilité pour la communauté d'avoir un point de vue plus clair du budget et de savoir mieux comment certaines activités sont budgétisées.

Donc, il y aura un processus dans le cas, j'espère, rare où nous aurons besoin d'un plus grand budget que prévu.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup de cette précision. J'ai l'Iran sur la liste d'intervenants.

IRAN : Merci beaucoup à ces trois héros qui ont fait un excellent travail depuis ces 18 derniers mois. Je vous remercie du fond du cœur pour l'excellent travail accompli.

Une question pour compléter ce que Thomas Rickert vient de dire. Pour ce qui concerne l'ATRT3 et la Piste de Travail 2, que vous ne vouliez pas empiéter sur ce que fait l'ICANN, s'ils accomplissent ce travail en parallèle, il y aura un chevauchement. Il y a beaucoup de domaines qui se recoupent dans ce processus.

Donc, il faut prendre en considération tout chevauchement, double emploi, et le besoin d'être en rapport, de travailler ensemble.

Par rapport à ce qu'a dit Mathieu, j'espère l'avoir bien compris, je pense qu'il serait bon que le GAC reçoive la contribution du

CCWG par rapport à ces deux questions : l'équipe de révision et le panel, pour savoir clairement ce qu'il en est des calendriers.

Par rapport à la communauté habilitée et à la participation du GAC dans le processus de décision, ça figure déjà dans notre communiqué de Marrakech. On en a déjà parlé de manière générale à cette occasion. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, l'Iran.

La Suisse.

SUISSE : Merci de m'avoir donné la parole.

Tout d'abord, merci beaucoup, merci beaucoup dans les trois langues. Merci de toute l'énergie investie sur ce travail sur la Piste de Travail 2. J'aimerais avoir toute cette énergie débordante et je me réjouis de vous voir ici débordant d'énergie.

Étant donné qu'on a peu de temps, j'aimerais simplement vous remercier lors de ces négociations. Merci de votre travail sur cette Piste de Travail 2, pour tout ce que vous avez dit sur les transcriptions et le soutien du personnel, pour la rédaction. C'est très important pour la promotion de l'inclusion et de la diversité.

J’aimerais vous faire un appel. Ne baissez pas les bras, continuez sur cette lancée. Continuez à gérer aussi bien que vous le faites ces discussions. C’est un effort louable. Continuez à travailler avec toutes les différentes parties prenantes, les différents sous-groupes qui vont commencer à travailler et à se lancer dans ce travail, parce qu’on a retenu certains enseignements par rapport au travail sur la Piste de Travail 1 et je suis sûr que vous allez mener à bon port ce travail que vous entreprenez maintenant.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

Est-ce que vous voulez réagir? L’Inde.

INDE : Merci, monsieur.

Nous avons le sentiment que les questions qui vont être soulevées dans les neuf domaines qui concernent la Piste de Travail 2 sont très importantes pour nous. Parmi la communauté, parmi toutes les parties prenantes et les pays, nous attendons avec impatience de pouvoir participer à plus d’un égard, à toutes ces questions, en particulier liées à la diversité, la juridiction et les droits de l’homme.

Donc, nous aimerions nous porter volontaires pour participer à toutes ces discussions.

De plus, à mesure qu'on avance, nous avons le sentiment que l'année prochaine va être un point charnière non seulement pour ce qui concerne la Piste de Travail 2 mais également pour le CSC, le Comité Permanent des Clients. Vous savez que les défis qui vont se poser vont se poser lors de cette première année. Donc, il est important que le GAC, lui aussi, travaille en liaison avec la communauté, avec la structure émergente. Donc, nous pensons que le GAC a un rôle important à jouer à cet égard.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup à l'Inde.

Y a-t-il d'autres commentaires ou questions dans la salle ou vous voulez passer dès maintenant à la pause-café?

S'il n'y a pas d'autres questions dans la salle, personne, alors il ne me reste plus qu'à vous remercier toutes les personnes qui ont participé à cette séance.

On a peu de temps. Il y a eu des débats de fou. Donc, n'hésitez pas à utiliser tous nos canaux de communication pour échanger vos points de vue afin d'arriver à temps pour prendre les décisions qui s'imposent et voir comment continuer à contribuer à ce processus, parce que ce processus est fondamental. Donc,

merci à tous. Merci au GAC et aux observateurs qui sont disposés à partager cette charge de travail, parce que c'est une charge de travail lourde, mais qui en vaut la peine.

Bien, nous nous retrouvons à 10h55. Nous passons maintenant à la pause-café. Nous avons ensuite cinq minutes pour travailler sur le communiqué avant notre prochaine séance à 11h00.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]